

Juin 2016

VIEILLIR CHEZ SOI

Enjeux de santé dans l'adaptation des logements

Caroline Laborde (ORS Île-de-France)

Caroline Grudzien (ORS Île-de-France)

SYNTHESE

Accéder à l'étude complète sur www.ors-idf.org



En France, seuls 6% des logements seraient adaptés à la perte d'autonomie. Quels sont les enjeux de santé pour une personne âgée à vivre dans un logement adapté ? Cette étude éclaire les enjeux d'adaptation du logement pour la France et les territoires de la région Île-de-France en particulier.

Vieillir chez soi en bonne santé est l'ambition actuelle portée par les politiques de nombreux pays de l'OCDE, dont la France. De nombreux rapports remis au gouvernement français ces cinq dernières années placent le logement au cœur du défi du vieillissement et soulignent que le maintien à domicile ne peut être possible sans son adaptation.

Les effets de l'adaptation du logement sur la population âgée sont étudiés depuis les années 90, par des équipes de recherche principalement localisées en Europe du Nord. Au fur et à mesure que l'on vieillit, le logement devient de plus en plus important en termes de support à l'autonomie, d'inclusion sociale et de bien-être. L'idée que le logement aurait un effet sur la santé aux âges élevés repose en partie sur la théorie écologique du vieillissement de Lawton. Un logement inaccessible représenterait un potentiel problème de santé dans la mesure où il menace l'indépendance et le bien-être subjectif des personnes âgées. A contrario, des adaptations dans le logement favoriseraient la réalisation d'activités de la vie quotidienne, le maintien à domicile et la participation sociale. Des recherches récentes indiquent qu'elles réduiraient la mortalité, les chutes et favoriseraient la qualité de vie et l'état de santé perçue des personnes âgées. A ce jour, nous n'avons pas trouvé en France de recherches s'intéressant aux liens entre adaptation du logement et santé.

En Île-de-France, que savons-nous sur ce sujet ? Nous savons que la population vieillit mais nous n'avons pas d'information sur le niveau d'adaptation des logements. Nous ne savons pas s'il existe des territoires franciliens où les personnes âgées sont particulièrement confrontées à des difficultés pour vivre dans un logement adapté et vieillir en bonne santé. Or l'ampleur du vieillissement attendu dans ces territoires exige de se positionner dans une stratégie d'anticipation et d'adaptation des logements au vieillissement.

Dans ce contexte, l'ORS Île-de-France a mené une étude dont les objectifs sont de savoir :

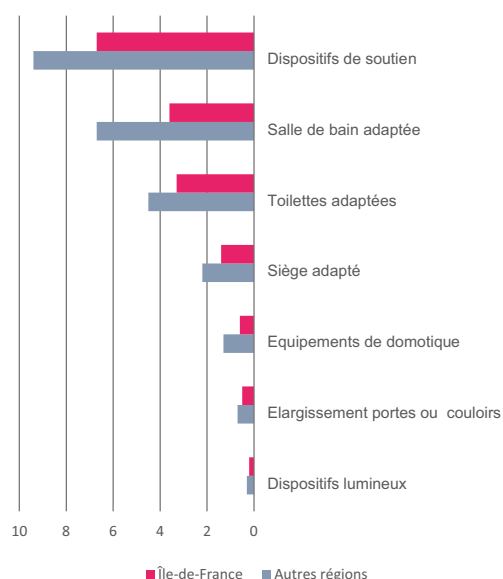
- > Combien de personnes âgées vivent en France dans un logement aménagé ? et quels sont les freins rencontrés ?
- > En France, vivre dans un logement adapté est-il lié à la santé des personnes âgées ?
- > Quels sont les enjeux des territoires franciliens face au vieillissement et à l'adaptation des logements ?

Cette synthèse présente l'essentiel de l'étude. Pour en savoir plus, il est utile de se reporter au rapport en ligne.

L'essentiel de l'étude

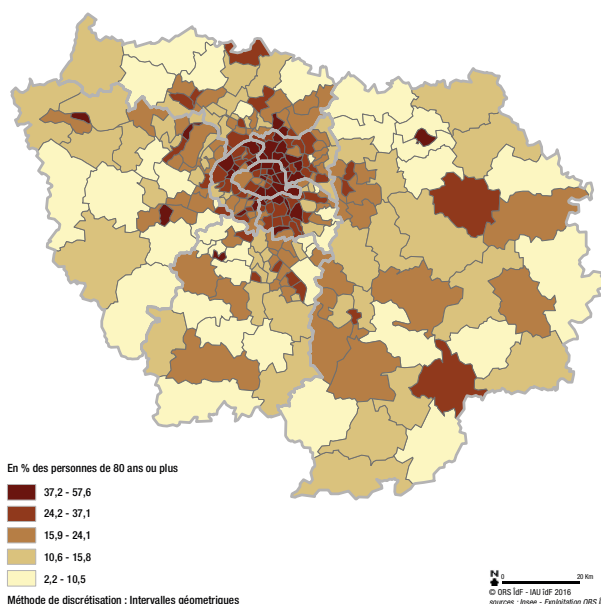
- ➔ Des recherches en Europe du Nord suggèrent que des adaptations du logement réduisent la mortalité et favorisent la qualité de vie des personnes âgées.
- ➔ Cette étude identifie les facteurs favorisant la vie dans un logement aménagé et évalue l'association entre logement adapté et santé en France.
- ➔ Cette étude observe des inégalités territoriales en Île-de-France face à la possibilité de vivre dans un logement adapté et à vieillir chez soi en bonne santé.
- ➔ Cette étude recommande de mettre en place une stratégie d'anticipation dans les territoires franciliens identifiés pour permettre aux personnes âgées de vivre dans un logement adapté.

Fig 1. Seuls 17% des 75 ans et plus vivent dans un logement aménagé. Quels sont les aménagements intérieurs dont ils disposent ? (en %)



Source. Handicap-Santé-Ménages 2008 – exploitation ORS Île-de-France

Fig 2. Dans certains cantons-ville franciliens, plus de 37% des 80 ans et plus sont locataires de leur résidence principale et ont donc une moindre probabilité de pouvoir vivre dans un logement aménagé. (en %)



Source. Recensement principal Insee 2012 – exploitation ORS Île-de-France

PRINCIPAUX RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS

Méthodologie

Une démarche articulée entre production de résultats scientifiques et traduction en termes d'enjeux territoriaux

- ➔ Réalisation d'analyses statistiques à partir des données d'enquête Handicap-Santé-Ménages 2008, Drees-Insee.
- ➔ Identification de situations à risque de mauvaise santé perçue à partir de ces analyses. Puis sélection d'indicateurs disponibles à une échelle infra-territoriale pouvant approcher ces situations à risque.
- ➔ Observation des inégalités territoriales en Île-de-France face aux difficultés que peuvent rencontrer les personnes âgées pour vieillir à domicile en bonne santé (sur la base des indicateurs sélectionnés).

Vivre dans un logement adapté est associé à une bonne santé

La probabilité de se déclarer en bonne santé est diminuée jusqu'à 70% chez les personnes âgées qui ne vivent pas dans un logement adapté à leurs besoins. Ce résultat souligne l'urgence à développer des politiques publiques favorisant l'adaptation des logements pour permettre un vieillissement en bonne santé.

Vivre dans un logement aménagé : une pratique rare pas encore anticipée

Seuls 7% des Franciliens de plus de 60 ans disposent d'aménagements à l'intérieur de leur logement (10% dans les autres régions). Disposer d'aménagement dans son logement est rare chez les personnes âgées ne présentant pas de limitation d'activité (2,3% en Île-de-France et 4,9% dans les autres régions). Pour autant, ce n'est pas automatique pour les personnes âgées déclarant une limitation sévère d'activité (moins de un quart en Île-de-France et dans les autres régions). L'Assurance retraite et l'Inpes font un travail de sensibilisation à la question de l'aménagement du logement dès 55 ans, que la personne présente ou pas des limitations dans ses activités.

Etre locataire dans le parc ancien : un frein à l'aménagement intérieur

La probabilité de vivre dans un logement aménagé est plus faible pour les locataires que pour les propriétaires. En France, il n'existe effectivement pas d'obligation légale d'adapter les logements anciens, contrairement aux politiques mises en place au Royaume-Uni, Danemark ou Suède. Un locataire ne peut donc pas imposer à son propriétaire des travaux d'adaptation de son logement.

Suivre et anticiper le vieillissement à l'échelle des territoires franciliens

Entre 2020 et 2030, l'Île-de-France comptera 20% de personnes âgées dépendantes supplémentaires. L'augmentation sera plus importante dans les départements de grande couronne (+25% pour le Val-d'Oise et +32% pour la Seine-et-Marne). A l'aide des indicateurs infra-territoriaux sélectionnés (Méthodologie), nous identifions des cantons-ville qui doivent être particulièrement vigilants à l'isolement des personnes âgées et aux difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans l'aménagement intérieur de leur logement (Fig 2). Ces territoires doivent mettre en place une stratégie d'anticipation face au vieillissement démographique annoncé.



Observatoire régional de santé Île-de-France
43, rue Beaubourg
75003 PARIS
www.ors-idf.org
Directrice de la publication : Dr. Nathalie Sénécal

L'ORS Île-de-France, département autonome de l'IAU Île-de-France, est un observatoire scientifique indépendant financé par l'Agence régionale de santé et le Conseil régional d'Île-de-France.